

Policy Brief

Mars 2016
PB-16/10

La Chine face à la prolifération du phénomène terroriste en Afrique

Par Abdelhak Bassou

Résumé

L'expansion du phénomène terroriste en Afrique met la Chine devant un dilemme : rester fidèle à sa politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États, même si les citoyens et les intérêts chinois sont menacés ou; adopter une politique plus interventionniste pour sauvegarder ses investissements en Afrique même au prix de certaines corrections à apporter aux principes qui ont, jusqu'à aujourd'hui, sous-tendu sa politique extérieure.

Sur la côte tanzanienne près de Dar Es Salam, la découverte de bols en porcelaine et de monnaies chinoises attestent de l'ancienneté des relations entre la Chine et l'Afrique. L'historicité de ces relations est confirmée également par l'exhumation récente d'une pièce de monnaie chinoise du XV^{ème} siècle. La relation est donc ancienne et certains la datent de l'expédition de l'amiral Zheng He vers 1418. Par la suite, la Chine se replia sur elle-même et ses relations avec l'Afrique s'estompèrent. Elles ne reprendront que dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Certains datent la reprise des relations Chine/Afrique à Mai 1956 lorsque furent établies les relations diplomatiques entre la Chine et l'Égypte; d'autres soutiennent que c'est plutôt lors de la conférence de Bandung en 1955 que renaissent ces relations. Une troisième date est avancée comme marquant la reprise véritable des relations entre la Chine et l'Afrique; il s'agit de la tournée africaine de Zhou Enlai (décembre 1963 - janvier 1964), qui de l'Égypte à la Tanzanie, avait touché une dizaine de pays africains et avait donné un coup d'accélérateur aux activités chinoises en Afrique.

Autant dire que toute la période allant de la conférence de Bandung à la visite de Zhou Enlai constitue le moment de la renaissance des relations sino-africaines. C'est

durant cette période que naît l'Association de l'amitié des peuples de Chine et d'Afrique, et que le ministère des Affaires étrangères chinois se dote d'une section Afrique.

En évoquant aujourd'hui cette relation notamment dans sa nature, force est de constater la domination de l'aspect économique. Selon les statistiques de 2014, le volume du commerce entre la Chine et l'Afrique a dépassé 220 milliards de dollars et les investissements de la Chine en Afrique ont dépassé les 30 milliards de dollars, soit, respectivement une augmentation de 22 et 60 fois par rapport aux chiffres de l'an 2000. Par ailleurs, la part du commerce Chine-Afrique dans le commerce extérieur total de l'Afrique est passée de 3,82% à ses débuts à 20,5% en 2014.

Une meilleure connaissance des relations sino-africaines, nécessite cependant de se poser la question sur la nature des relations, soit de savoir si elles sont exclusivement économiques. Si oui, doivent-elles ou peuvent-elles le rester ? Ne doivent-elles pas pour être renforcées, maintenues et sauvegardées, être appuyées par des aspects politiques et sécuritaires ? Autrement dit, les événements et la conjoncture que vit l'Afrique aujourd'hui et qui renforcent les menaces de déstabilisation, auront-ils un impact sur les relations sino-africaines ? En changeront-ils leur nature ?

L'histoire récente des relations entre la Chine et l'Afrique est dynamique. Depuis les années cinquantes où elle a été initiée à nos jours, elles ont changé en intensité et en nature. Nous pouvons, ainsi, distinguer deux périodes :

- La première allant de la conférence de Bandung au début des années soixante-dix, marquée par les liens politiques et idéologiques.
- Une deuxième période allant du début des années soixante-dix à nos jours qui connaît l'établissement, le développement et le renforcement de liens économiques forts et denses.

Encore faut-il signaler qu'il n'y a pas une ligne de séparation stricte entre ces deux périodes. Durant l'ère des relations idéologiques, des échanges économiques prenaient déjà place. Les relations actuelles sont, quoique majoritairement économiques, épicées de liens politiques et sécuritaires. La lecture de la conjoncture actuelle, marquée par la recrudescence de la violence, autorise à se demander si ne nous sommes pas à l'orée d'une troisième et nouvelle ère de la relation sino-africaine. La Chine ne doit-elle pas, en dépit de son sacro-saint principe de non-ingérence renforcer l'action sécuritaire ?

I. L'Etat des lieux du contexte sécuritaire : le terrorisme en Afrique.

1. Le terrorisme en expansion

Il sera privilégié ici un espace africain où le terrorisme sévit plus que dans les autres. Il ne sera donc question que de la Communauté des Etats de Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), de certains pays de la corne de l'Afrique et du nord-ouest africain. C'est dans ces zones que le terrorisme incarné dans des organisations telles que, Ansar Beit al Maqdis, Daech Libye, Boko Haram, AQMI, MUJAO, SHEBBABS et autres... semblent avoir trouvé asile.

a) La zone Al Qaeda : Mali, Niger et Burkina-Faso

Il s'agit principalement dans la zone couverte par ces trois pays, du terrorisme affilié à Al Qaeda. Les opérations françaises Serval d'abord et Barkhane ensuite semblaient jusqu'en 2014 avoir neutralisé ces groupes ; mais force est de constater leur retour progressif mais de plus en plus

intense, depuis la fin 2014. Les attentats contre des hôtels à Bamako (Mali), Ouagadougou (Burkina Faso) et Grand Bassam (Côte d'Ivoire), en sont la plus grande expression. Ces groupes mènent aujourd'hui une action d'usure contre les Etats de la région, où les forces africaines, internationales, maliennes et françaises ne bénéficient d'aucun répit.

Ces organisations dans l'esprit et l'action desquelles se mêlent terrorisme confessionnel, banditisme et crime organisé s'articulent sur quatre grandes tendances : Ansar-Eddine ; le MUJAO ; Al-Mourabitoun et des résidus d'AQMI.

Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) revient dans la région de Tombouctou ; Ansar Eddine, se réinstalle dans sa zone de prédilection à Kidal et installe des antennes près de la frontière ivoirienne ; le Front de libération du Macina est dans le centre du Mali. A l'est du pays, à Gao, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) se fait notamment connaître par des incursions meurtrières au Niger.

b) La zone d'évolution de Boko Haram : Nigéria, Cameroun Tchad et Niger¹

Née au Nigéria, l'organisation Boko Haram qui a prêté allégeance à l'Etat Islamique a pris pour nom L'« Etat Islamique province d'Afrique de l'Ouest ».

Chassée de certaines localités qu'elle occupait au Nigeria, l'organisation Boko Haram a essaimé dans la région du Lac Tchad. En dépit des efforts que mènent les autorités, Boko Haram est très active non seulement au Nigéria mais également au Tchad, au Cameroun et surtout dans le sud du Niger. Ce dernier pays, également attaqué par le MUJAO, connaît de grandes difficultés. Dans sa région de Diffa au sud près de la frontière avec le Nigéria, le pays est en train de perdre certains villages au profit de Boko Haram. Ni l'armée ni la gendarmerie du Niger ne peuvent fournir les contingents nécessaires pour sécuriser les villageois de cette région.

La coopération entre les quatre pays dans le domaine sécuritaire souffre aussi bien du manque de moyens appropriés que du défaut de coordination et de crispation sur les prérogatives de souveraineté. De plus, Boko Haram s'est dernièrement trouvé un autre champ de déstabilisation du Nigéria. Elle commence à s'attaquer à la communauté chiite².

(1). Voir (« De la Méditerranée à l'Atlantique : le couloir de vulnérabilité face au terrorisme » Abdelhak Bassou ; <http://www.ocpc.ma/publications/VurZZxgTXAx>)

(2). Depuis 2012, Boko Haram mène des attaques à Kaduna, ville natale du cheikh Zaqaq, qui dirige la communauté chiite du Nigéria. En Novembre 2015, Boko Haram revendique un attentat-suicide contre une procession chiite. L'attaque avait fait 21 morts parmi la communauté chiite.

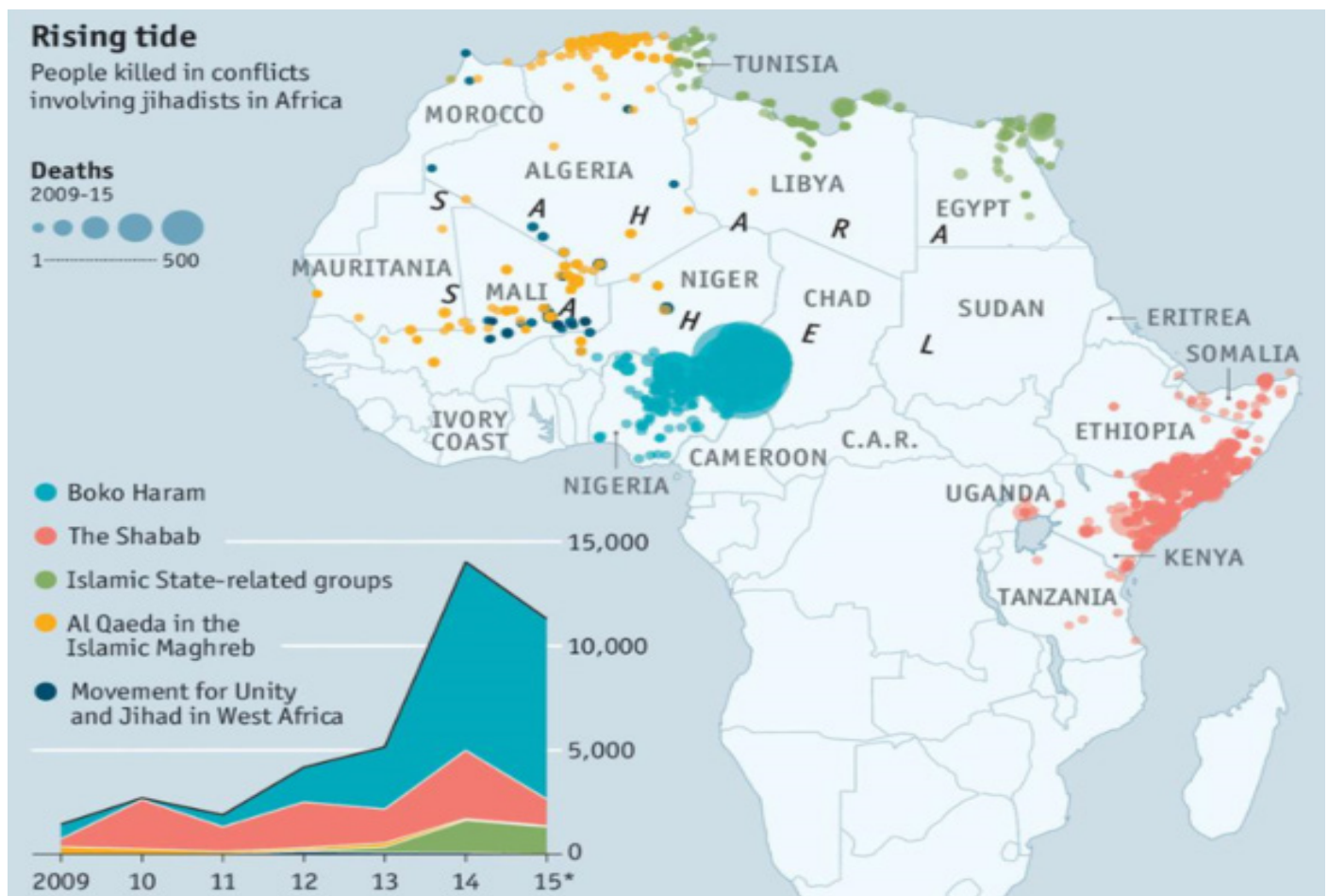
c) Le mouvement Shebbabs : Somalie, Ouganda, et Kenya

Cette zone est déstabilisée par la présence du mouvement Shebbabs, version jeunesse des anciens tribunaux islamiques, affiliés à Al Qaeda. La mort de leur ancien chef, Ahmed Abdi Godan, tué en novembre 2014 par une frappe américaine et les efforts militaires de l'AMISOM, n'a pas ébranlé l'organisation, même si elle a été boutée hors de Mogadiscio. Elle continue à disposer d'une grande capacité de nuisance. Par exemple, l'attentat contre l'université de Garissa en avril 2015 (142 étudiants avaient été assassinés par un commando terroriste), et l'attentat à la bombe de Février 2016 à Baidoa, dans le sud-ouest de la Somalie. Les Shebbabs peuvent même mener des actions contre les armées, en janvier 2016, une attaque contre l'armée kenyane aurait fait entre 100 et 180 morts selon des officiels somaliens. L'organisation s'étend en créant des cellules dans les pays de la région (Ouganda et le Kenya).

d) L'organisation « Etat Islamique » : Libye et Egypte

En Egypte l'organisation Ansar Beit Al Maqdis qui a prêté allégeance à l'organisation « Etat Islamique » continue son implantation au Sinaï où elle tente quotidiennement de consolider sa présence malgré les opérations quasi quotidiennes des forces égyptiennes. Plus à l'Est, en Libye, Daech compte sur le littoral libyen un contingent de plus de 5000 combattants qui après s'être installé dans la ville de Syrte et après avoir installé des noyaux plus à l'ouest à Sebratha et à l'est à Derna et Benghazi, tente également de pousser sa présence plus au Sud vers Sebha. Cette zone tend de plus en plus à constituer le futur territoire de l'« Etat Islamique » en cas de défaite au Moyen-Orient. Elle disposerait alors depuis la Libye de bon nombre de zones grises au Sahara et au Sahel où la géographie lui permettrait de mieux défier les forces de la communauté internationale³

Carte indiquant l'implantation des organisations terroristes en Afrique.



Source : <http://www.voicesofyouth.org/fr/posts/ce-terrorisme-qui-d-truit-l-afrique>

(3). Policy brief De la Méditerranée à l'Atlantique : le couloir de vulnérabilité face au terrorisme par Abdelhak Bassou ; <http://www.ocppc.ma/publications/VurZZxgTXAx>)

2. Un manque flagrant de moyens chez les pays touchés

La plupart des Etats touchés par le fléau, dans cette région, ne semblent pas disposer des moyens de lutte adéquats et nécessaires. Ils annoncent des opérations ponctuelles contre les groupes terroristes mais n'arrivent pas à

inscrire leurs actions dans la durée. Par conséquent, le danger ne disparaît que pour revenir, parfois même de manière plus violente, plus intense et plus organisée. Les initiatives se multiplient mais ne semblent pas assurer l'efficacité requise en pareil cas. Cette multiplication d'initiatives disperse les efforts des Etats qui parfois, sont appelés à lutter sur plusieurs fronts. Le Niger fait partie

Tableau montrant le manque flagrant de moyen de lutte contre le fléau.

Pays	Moyens de sécurité défense				
	Hommes	Chars	Avions de combat	Budget défense	Marine
Somalie	N'a plus de forces armées significatives. L'Etat est aujourd'hui failli.				
Ethiopie	138 000	440	25	375 000 000 \$	
Kenya	24 000	75	20	1 40 000 000 \$	2 500 hommes 6 patrouilleurs
Ouganda	45 000	230	13	405 000 000 \$	
Nigéria	80 000	270	35	2 250 000 000\$	8 000 hommes; 1 frégate et 1 corvette
Niger	5 300 +1 400 gendarmes	130	2	70 000 000\$	
Mali	4 000 en cours de formation + 8000 para-militaires	20	10 aéronefs	365 000 000 \$	
R.D.Congo	134 000 + 8000 garde républicaine	140	5	456 000 000 \$	6700 hommes 1 patrouilleur
R.C Africaine	7 000 + 1000 gendarmes	30	6 aéronefs	52 000 000 \$	
Cameroun	14 200 + 9 000 gendarmes.	130	5	410 000\$	1 300 hommes 2 patrouilleurs
Tchad	22 000 dont 5 000 de la garde républicaine + 4 500 gendarmes	60	8	200 000 000 \$	

Source : « L'année stratégique 2016 : Analyse des enjeux internationaux » Sous la direction de Pascale Boniface. Armand Colin, IRIS et Campus LMD.

de la coalition qui regroupe les quatre pays qui bordent le Lac Tchad. Il fait partie du G5 Sahel et participe à toute les opérations menées dans le cadre de la CEDEAO. Le Tchad fait également partie de plusieurs initiatives africaines en plus de sa participation, comme force d'appoint, aux côté des armées française dans la région. Le manque de coordination entre les différentes initiatives

et la précarité des moyens militaires de plusieurs pays touchés par le terrorisme rend ces Etats dépendant de l'aide et de l'assistance étrangère dans leur lutte contre la violence extrémiste. Ces aides étrangères font parfois défaut au moment où elles sont le plus nécessaires. A titre d'exemple, la décision de l'Union Européenne de réduire ses financements de 20% à l'AMISOM s'avère

dangereuse, en intervenant au moment où le président kenyan appelait justement à une augmentation de la force africaine présente en Somalie.

II. La Chine face à la montée de la violence terroriste en Afrique

L'une des principales conséquences de l'instabilité dans un pays est la baisse des investissements étrangers. Le capital à pour caractéristique de fuir les zones de turbulence. Dans les climats de tensions et de crises, les pays investisseurs ne peuvent que réduire leurs engagements ou affronter les menaces. Que doit faire ou que fera la Chine devant une situation sécuritaire tendue en Afrique par le fait du terrorisme ?

Continuera-t-elle à s'attacher à son principe de non-ingérence, ou affrontera-t-elle la menace terroriste au prix même d'une déviance de sa politique initiale ?

1. Les principes qui sous-tendent la coopération internationale chinoise

Contrairement aux puissances occidentales, dont l'intervention sécuritaire en Afrique accompagne et soutient toutes les autres formes de coopération⁴, la Chine adosse sa politique de coopération avec l'Afrique à une panoplie de principes, développés lors de son histoire récente par ses différents leaders, et relevant dans leur philosophie plus du soft power que de la puissance militaire.

a) Une politique de coopération empreinte de soft power⁵

Les dix programmes majeurs annoncés par le Président de la République Populaire de Chine en décembre 2015, à l'occasion du Sommet de Johannesburg et la 6ème Conférence Ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africain illustrent la domination du principe du développement pacifique prôné par la Chine. Ces programmes concernent l'industrialisation ; la modernisation agricole ; les infrastructures ; le service financier ; le développement vert ; la facilitation du commerce et des investissements ; la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien-être de la population ;

la santé publique ; les échanges entre les peuples et enfin la paix et la sécurité.

Un seul entre dix vecteurs se réfère à la notion de sécurité. L'insertion de la composante sécurité parmi les autres composantes et au dixième rang, rompt avec le discours du « hard power » de certaines autres puissances, qui mettent les manœuvres militaires, les ventes d'armes, l'installation de bases militaires et la formation des forces de sécurité au-devant de tous les programmes de coopération. La politique chinoise ne se désintéresse pas de l'aspect sécuritaire dans sa relation avec l'Afrique. Elle tente de l'assurer par le développement. Ainsi lit-on dans un article récent de l'agence Chine nouvelle : « L'aide de la Chine peut-être précieuse pour gagner le pari sécuritaire... En soutenant l'émergence économique du continent [l'Afrique], la Chine apporte à l'Afrique les plus efficaces des contributions contre l'extrémisme qui conduit au terrorisme et donc à l'insécurité »⁶.

Parmi les cinq piliers que le Président de la République populaire de Chine avait, dans le même discours, déclaré vouloir consolider dans la relation sino-africaine, figure en quatrième position, celui de la paix et de la sécurité. Il propose la solidarité et l'assistance mutuelle sur le plan sécuritaire⁷. Pour cela le président chinois souligne que :

- la pauvreté est source d'instabilité ;
- la paix, gage de développement ;
- le développement est la clé à tous les problèmes ;
- le règlement des questions africaines doit l'être par des solutions africaines ;
- le traitement des symptômes doit s'accompagner du traitement des racines et des causes des problèmes de sécurité.

La Chine déclare dernièrement entendre prendre une part active aux initiatives africaines de renforcer les capacités de maintien de la paix et de la sécurité et soutenir l'Afrique dans ses efforts pour « accélérer le développement, éliminer la pauvreté et réaliser la paix durable ».

Les questions de sécurité sont donc présentes dans la coopération entre la Chine et l'Afrique. Mais l'action et le discours chinois sont, jusqu'à présent toujours

(4). Voir « L'endigement renforcé : Les politiques de sécurité de la France et des États-Unis en Afrique », Jean-Yves Haine ; <http://www.ocppc.ma/sites/default/files/OCPPC-lfri-PN1601.pdf>, pages 17 à 29.

(5). Voir pour plus amples informations sur le soft power en Chine : (Le soft power chinois : entre stratégie d'influence et affirmation de puissance. Barthélémy Courmont (Revue d'études comparatives Est-Ouest / Volume 43 / Issue 01-02 / August 2012, pp 287 – 309).

(6). Voir : www.lemonde.fr/afrique/article/2015/03/16/la-chine-s-engage-contre-le-terrorisme-en-afrique_4594119_3212.html

(7). Voir l'allocation de Monsieur Xi Jinping Président de la République populaire de Chine à la cérémonie d'ouverture du Sommet de Johannesburg du Forum sur la Coopération sino-africaine. La question de la paix et de la sécurité a été citée en quatrième position dans ce discours.

marqué par les principes qui sous-tendent la politique chinoise en matière de relations internationales. La prise en considération de la question sécuritaire reste cadrée et encadrée par deux principes :

- la non-ingérence et ;
- la sécurisation par le développement.

L'histoire et toute la littérature politique de la Chine en la matière confirment, en général que l'option chinoise de la sécurité en Afrique, tend plus vers un certain soft power que vers la puissance pure et dure.

b) La non-ingérence et le respect des souverainetés

Lors de son discours précité, le président de la République Populaire de Chine, avait souligné un autre aspect de la politique de la Chine en Afrique : « Le règlement des questions africaines doit l'être par des solutions africaines ». Le respect du principe de non-ingérence constitue l'un des facteurs d'attraits de la politique chinoise en matière de relations internationales en général et des relations avec l'Afrique en particulier. En effet, au lendemain des indépendances des pays africains dans les années soixante, plusieurs Etats du continent ne gardaient plus confiance en l'ancien colonisateur qu'était l'occident dont le clan rassemblait européens et américains. L'Union soviétique donnait elle aussi l'impression de pratiquer un colonialisme d'annexion. La Chine, contrairement aux autres, se présentait comme un grand frère qui non seulement n'a pas de visées colonisatrices, mais qui a, lui aussi, souffert des mêmes maux.

2. La Chine face à l'insécurité et le terrorisme en Afrique

a) La Chine n'est pas immunisée contre le terrorisme en Afrique

La consolidation et le renforcement de la position de la Chine en Afrique implique une présence dans ce continent aussi bien d'une importante diaspora⁸ chinoise que d'un important réseau d'organismes et d'institutions économiques, diplomatiques et culturels⁹. Cette importante présence aussi bien par le nombre que par sa fonction nécessite d'être sécurisée. Le terrorisme d'option djihadiste ne fait pas de distinction entre la Chine et les occidentaux. Si du point de vue de la politique les peuples

et les gouvernements font la différence entre les USA, l'Europe et la Chine et sont sensibles au discours chinois sur la solidarité Sud-Sud, les organisations djihadistes ne font pas cette différence. Les tout derniers événements le montrent amplement :

- en Mai 2014, dix Chinois ont été enlevés, après l'attaque d'un chantier dans le nord du pays. Les dix personnes travaillent pour l'entreprise d'Etat Sino hydro, spécialisée dans la construction de barrages hydroélectriques.
- en Mars 2015, trois ressortissants chinois avaient été kidnappés tôt vendredi matin dans une carrière des environs de Lokoja, capitale de l'Etat de Kogi au Nigéria.
- en Juillet 2015, une attaque à la voiture piégée contre un hôtel de Mogadiscio, revendiquée par les islamistes somaliens Shebbabs, a fait treize morts parmi lesquels un diplomate chinois. Deux membres du personnel diplomatique chinois ont été blessés.
- en Novembre 2015, trois ressortissants chinois sont tués lors de l'attaque de l'hôtel Radisson de Bamako, dont un haut cadre de la China Railway construction corporation.
- auparavant, et suite aux événements du printemps arabe en Libye, la Chine a dû assister et évacuer en pleine guerre civile plus de 35 000 de ses ressortissants qui travaillaient dans ce pays.
- dès 2010, des observateurs commencèrent à remarquer que : « ...les entreprises chinoises sont de plus en plus confrontés aux risques sécuritaires. Que ce soit au Soudan, en Somalie, au Nigéria ou en Ethiopie, des ouvriers chinois ont été enlevés et/ou tués... »¹⁰.

Cette situation met la Chine devant un dilemme :

- rester fidèle à ces principes de non-ingérence et de non-intervention directe au prix de voir ses intérêts atteints par le terrorisme en Afrique ou ;
- amorcer une nouvelle politique qui lui permette de défendre ses intérêts et ses ressortissants au prix de correction dans sa politique étrangère.

(8). Les différentes estimations divergent sur le nombre de ressortissants chinois en Afrique.

(9). Selon l'agence Xinhua, "La Chine a créé plus de 40 instituts Confucius en Afrique »

(10). « La Chine et les grandes puissances en Afrique: une approche geostratégique » Par Tanguy Struye de Swielande ; UCL, presses universitaires de Louvain ; page 57.

b) Les indices d'une nouvelle politique chinoise : vers plus de sécurité dans les relations avec l'Afrique

Selon des spécialistes, la Chine veut montrer qu'elle n'est pas seulement intéressée par le commerce, qu'elle ne cherche pas seulement à s'approvisionner en matières premières, à écouler ses produits et trouver de nouveaux contrats. Elle veut montrer qu'elle prend ses responsabilités en termes de sécurité globale notamment en Afrique. L'envoi au Mali, dans le cadre des opérations de maintien de la Paix, d'unités combattantes¹¹ est un grand changement. Auparavant, la Chine ne fournissait que du personnel militaire chargé de la logistique et de l'assistance médicale ou encore des forces de police.

Y aurait-il donc une amorce de changement dans la politique africaine de la Chine du fait du terrorisme ? Un nouvel équilibre entre le Hard et le Soft power ? Une sorte de smart power qui régule à doses bien étudiées l'usage alterné et selon les circonstances de la puissance dure ou douce.

S'il est établi que l'assistance de la Chine à l'Afrique en matière de sécurité pure et dure avait déjà existé¹², mais sous des formes ponctuelles, il n'en demeure pas moins que certains faits peuvent amener à penser que la RPC se dirige vers une forme, peut-être plus interventionniste de coopération avec l'Afrique dans le domaine de la sécurité :

- une loi anti terrorisme, adoptée par le comité permanent du congrès national du peuple en Décembre 2015, autorise l'armée chinoise à mener des opérations militaires à l'étranger notamment en Afrique et au moyen orient. Cette autorisation peut être le signe d'un changement d'attitude de la Chine en ce qui concerne les interventions militaires à l'étranger.

- il ressort de certaines informations de plus en plus persistantes dans les médias occidentaux que les négociations avec Djibouti pour l'installation d'une première base militaire chinoise permanente dans ce pays seraient à un stade très avancé.

Au cas où cette installation se confirme, les forces chinoises rejoindraient celles des autres puissances, notamment Françaises, américaines et Japonaises. Mais cette installation serait encore un autre élément qui confirme l'orientation vers une nouvelle politique chinoise en Afrique, où l'assistance sécuritaire prendra des formes plus interventionniste qui dépasseront le cadre conjoncturel, pour s'inscrire dans la durée.

(11). Voir interview accordée par David Shinn, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Somalie et au Burkina Faso, à Sébastien Le Belzic journaliste installé à depuis 2007 à Pékin où il dirige le site Chinafrica.info. « ...Elle [la Chine] est de loin le premier contributeur en termes d'hommes avec actuellement 2 664 casques bleus chinois déployés sur le continent. Il s'agit de policiers, d'experts, de logisticiens, mais aussi depuis peu de troupes combattantes déployées au Mali... Sans compter, depuis 2008, la participation de deux frégates chinoises aux opérations anti-piraterie dans le golfe d'Aden ».

(12). La Chine aurait dépensé entre 2011 et 2014 quelques cinq millions de dollars pour la formation et l'équipement d'unités ougandaises et Kenyane qui luttent contre les terroristes somaliens.

Bibliographie :

- «La chinafrique, pekin a la conquete du continent noir» ; Serge Michel et Michel Beuret, Grasset ; 2008.
- «Afrique et puissances, collectif en hommage au professeur Abdelmajid El kohen» ; Institut des études africaines.
- «L'endiguement renforce les politiques de securite de la france et des états-unis en Afrique» ; Jean-Yves Haine ; Note de l'Ifri ; publiée par L'OCP Policy Center (Février 2016).
- «Qui a peur de la chine en Afrique ? de nouveaux defis pour la societe civile Africaine» ; Ndubisi Obiorah, in alternatives sud, vol. 18-2011 pp, 113-132.
- «Puissance Chine, la strategie d'affirmation internationale Chinoise» ; Magali Robert, fiche de l'Irsem – Mars 2010.

A propos de l'auteur, Abdelhak Bassou

Abdelhak Bassou est Senior Fellow à l'OCP Policy Center. Ancien préfet de police, il fut investi de plusieurs responsabilités au sein de la Direction générale de la sûreté nationale marocaine dont chef de la division de la police des frontières de 1978 à 1993 ; Directeur de l'Institut Royal de Police en 1998 ; Chef des Sûretés régionales (Er-Rachidia 1999-2003 et Sidi Kacem 2003-2005) et également Directeur Central des Renseignements Généraux de 2006 à 2009.

Il a également participé aux travaux de plusieurs instances internationales dont le conseil des ministres arabes de l'intérieur de 1986 à 1992, où il a représenté la Direction Générale de la Sûreté nationale dans plusieurs réunions. Abdelhak Bassou est titulaire d'un Master en études politiques et internationales de la Faculté des sciences juridiques, économiques et social d'Agdal à Rabat sur un mémoire intitulé « L'Organisation Etat Islamique, naissance et futurs possibles ».

A propos de OCP Policy Center

L'OCP Policy Center est un think tank marocain qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, l'OCP Policy Center offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economies des matières premières et Finance, Géopolitique et Relations Internationales.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



OCP Policy Center

Ryad Business Center – South, 4th Floor – Mahaj Erryad - Rabat, Morocco

Email : contact@ocppc.ma / Phone : +212 5 37 27 08 60 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website: www.ocppc.ma